



# L'addiction aux jeux



**Pourquoi entendons-nous aujourd'hui parler d'enjeu de santé publique ou encore d'addiction lorsqu'il est question de Jeux d'Hasard et d'Argent (JHA) ?**

Les JHA ont été définis comme **toutes opérations offertes au public, sous quelque dénomination que ce soit, pour faire naître l'espérance d'un gain qui serait dû, même partiellement, au hasard et pour lesquelles un sacrifice financier est exigé de la part des participants**. En France, nous pouvons distinguer plusieurs JHA :

Les jeux de tirage, les jeux de grattage, les paris hippiques, les paris sportifs, le poker, les machines à sous, les jeux de casino.

Cette classification n'est pas exhaustive puisqu'elle ne tient pas compte des JHA illégaux. Notons cependant que ces derniers restent minoritaires.

## Mais c'est quoi une addiction ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit une addiction comme une maladie périodique ou chronique caractérisée par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives. Elle est souvent décrite par les personnes atteintes **d'addiction comme une perte de liberté vis-à-vis de la substance ou du comportement addictif**. Dans le cadre des JHA, c'est le comportement de mise qui est

impossible à contrôler pour les patients addicts et les conséquences négatives pour ces derniers sont très souvent d'ordre financières et sociales.

## Est-ce que la pratique des JHA est si répandue ?

Les études épidémiologiques ont pu évaluer les fréquences de cette pratique dans différentes populations. En 2022, 27,5 % des 17 ans ont rapporté avoir joué à un jeu d'argent et de hasard au moins une fois dans l'année et 4 % ont rapporté avoir joué au moins une fois par semaine. Parmi les 18-75 ans, 47,2 % ont joué à un jeu d'argent et de hasard durant l'année écoulée. Les jeux de loterie, tirage ou grattage, sont les plus souvent déclarés, 43,3 % des 18-75 ans, devant les paris sportifs ou hippiques, respectivement 5,2 % et 3,7 % des 18-75 ans, les jeux de casino et le poker. Ainsi, dans la plupart des cas, les JHA restent une pratique occasionnelle **sans conséquences**. Mais dans d'autres cas, les JHA ont un retentissement majeur sur les différentes sphères : sociale, professionnelle, financière, etc. du joueur.

## Joueurs, tous addicts ?

Tous les joueurs ne sont pas addicts ; entre l'usage occasionnel et la véritable addiction s'articulent en effet plusieurs types de joueurs. Nous pouvons définir par exemple

les joueurs réguliers qui ont un comportement de jeu fréquent mais sans retentissement majeur. Nous pouvons également distinguer **les joueurs qui présentent un comportement de jeu nocif**, pas nécessairement régulier mais entraînant au moins des retentissements dans un domaine de la vie. Ces deux types de joueurs se différencient des joueurs addicts parce que leur comportement de jeu ne rentre pas exactement dans les classifications internationales relatives à l'addiction. Pour autant, les conséquences pour ces joueurs ne sont pas à minimiser :

- financières (surendettement, faillite),
- relationnelles (séparation, isolement),
- professionnelles (perte d'emploi),
- psychologique (dépression, anxiété),
- physique (dénutrition).

**SOS**  
**addictions**  
*en parler autrement, agir autrement*

A qui s'adresser lorsque notre comportement de jeu nous fait souffrir ?

Un joueur, quel qu'il soit, régulier, au comportement de jeu nocif ou addict, peut solliciter de l'aide auprès d'un service d'addictologie lorsque son comportement de jeu le fait souffrir. Les services d'addictologie sont des services hospitaliers médico-psycho-sociaux où interviennent entre autres médecins addictologues, médecins psychiatres, assistants sociaux, psychologues. Les Thérapies Comportementales et Cognitives (TCC) sont les thérapies préférentiellement proposées aux patients dans ces services. Le joueur peut également obtenir de l'aide auprès de ses pairs en intégrant une association d'entraide pour joueurs de JHA.

**Niccolo et Laure**  
*Professionnels de santé mentale*